

Reporting extra-financier: maîtriser l'information extra-comptable

02 novembre 2021 (Lausanne, journée entière)

Public visé

- CFO
- Experts-comptables
- Auditeurs externes et internes
- Responsables de la durabilité en entreprise

Contenu

- Comprendre les standards de reporting existants
- Apprendre quelles sont les réglementations actuelles en matière de reporting
- Partager des expériences avec des cas pratiques de PME et multinationales
- Contribuer à faire partie des entreprises qui entreprennent une démarche RSE et qui la communiquent

Conditions-cadres

Pas de prérequis demandé

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les standards de reporting existants
- Les avantages d'une certification pour gagner des mandats publics
- Les réglementations nationales et internationales

Vous saurez

- Auditer des informations liées à la RSE
- Reconnaître des rapports de durabilité grâce à des exemples pratiques
- Parler dans votre entreprise et auprès de vos clients de comment mettre en place un reporting extra-financier

Responsable du séminaire

Sara Gnoni, CEO et fondatrice de The Positive Project, experte-comptable diplômée, conseillère en environnement, certifiée GRI, membre Sustainable Finance Geneva

Date

02.11.2021 journée entière

Lieu

Lausanne Palace
Rue du Grand-Chêne 7-9
1002 Lausanne
www.lausanne-palace.ch

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Conférencières

Valérie Bronchi, Cheffe de projets à l'Unité de développement durable de l'Etat de Vaud, Ingénieure EPFL en environnement, MAS en Ingénierie et management de l'environnement, spécialiste des achats durables.

Galina & Dan Witting, Co-fondateurs de Babuuk

Chiara Rinaldi, senior manager de l'équipe de Climate Change and Sustainability Services d'EY

Pauline Tainton, responsable de la stratégie durabilité chez SCB Brokers



Sara Gnoni



Valérie Bronchi



Galina & Dan Witting



Chiara Rinaldi



Pauline Tainton

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.15	Introduction	Sara Gnoni
09.15–10.00	Réglementation et standards existants	Sara Gnoni
10.00–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	Réglementation et standards existants	Sara Gnoni
11.15–12.00	Exemple d'une BCorp-Baabuk	Galina Witting
12.00–13.30	Repas de midi	
13.30–14.15	Marchés publics	Valérie Bronchi
14.15–15.00	Exemples pratiques de rapports RSE // point de vue des parties prenantes	Sara Gnoni
15.00–15.30	Pause-café	
15.30–16.15	Exemple d'une société internationale-SCB Brokers	Pauline Tainton
16.15–17.00	Audit d'informations sur la RSE	Chiara Rinaldi
17.00–17.15	Conclusion	Sara Gnoni

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.-

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.